

# Fiche territoire

## Arleux



### 1. Contexte du site d'étude

1. Contexte du développement urbain
2. Contexte des potentialités agricoles

### 2. Analyse des systèmes agricoles

1. Les productions et les filières
2. La démographie agricole
3. Le foncier

### 3. Cohabitation des usages

### 4. Bilan : mise en regard du développement des exploitations et du développement urbain

### 5. Prospective

### 6. Pistes d'action

- **Note sur le choix du site d'étude :** secteur présentant une grande diversité de productions avec une spécificité sur la présence de l'IGP (indication géographique protégée) Ail d'Arleux

- **Déroulement de l'enquête :**

- ▶ Rencontre auprès des élus le 3 juin 2014

- ▶ Rencontre auprès des agriculteurs : L'échantillon d'enquête s'attache à rencontrer non seulement les exploitations ayant leur siège sur la commune (5 sièges repérés), mais aussi d'autres exploitations externes à la communes mais qui exploitent des terres sur la zone d'étude.

- **7 exploitations rencontrées** parmi les 22 exploitations ayant des terres sur la commune

- Dont 2 sur les 4 exploitations professionnelles ayant leur siège sur la commune

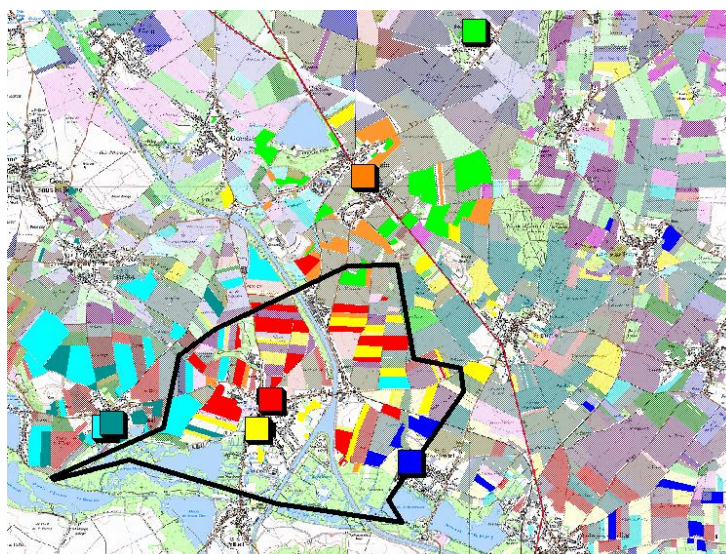
- Types de productions représentés :

- **3 exploitations en polyculture élevage** (bovin lait, bovin viande, ovins),

- **4 exploitations grandes cultures**

- Remarque : 6 exploitants sur les 7 produisent des légumes plein champs

Localisation des sièges et des parcelles des exploitations rencontrées  
(une couleur par exploitation)



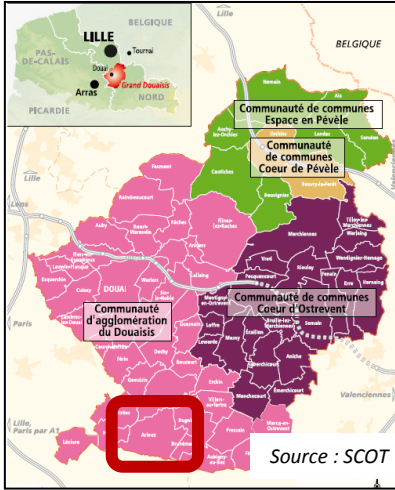
*Autres sources utilisées : RGA 2010, SIGALE, INSEE/DATAR, RPG 2012, SCOT Douaisis, DDTM  
+ Analyse foncière en partenariat avec la SAFER Flandres-Artois et Terres d'Europe SCAFR*

# Arleux

## 1.1 Contexte du développement urbain

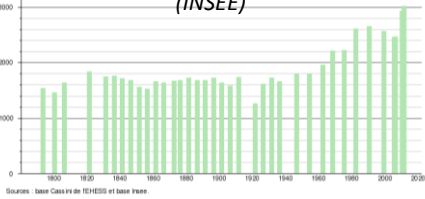


### Contexte territorial

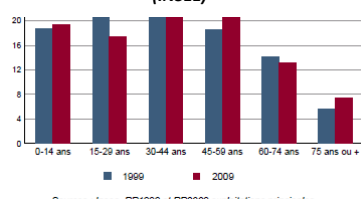


- Localisation : au sein de la région Nord-Pas de Calais et du département du Nord, Arleux est une commune située dans la petite région agricole du Cambresis.
- Contexte institutionnel :
  - SCOT du Grand Douaisis, approuvé en décembre 2007, et modifié en 2011
  - Communauté d'agglomération du Grand Douaisis
- Population : La commune d'Arleux a recensé **3 013 habitants en 2011** (densité moyenne de 250 hab./km<sup>2</sup> contre 449 à l'échelle du département du Nord) soit une croissance régulière de 5% en 12 ans.
- Profil démographique : La population d'Arleux connaît une dynamique régulière d'augmentation de sa population grâce à l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire. Ces néo-ruraux viennent pour une bonne partie de Lille, ils contribuent à augmenter la proportion des catégories socio-professionnelles supérieures.

Évolution de la population d'Arleux (INSEE)



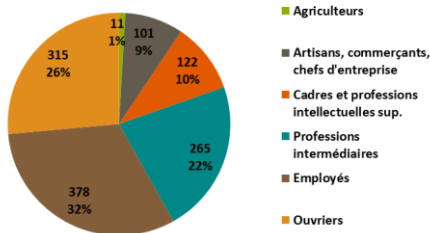
Répartition des classes d'âge (INSEE)



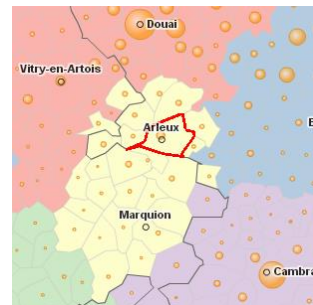
Le vieillissement de la population est notable : entre 1999 et 2009, le taux de la population ayant entre 45 et 59 ans et ayant 75 ans et plus a augmenté significativement tandis qu'il a baissé pour toutes les autres tranches d'âge. En 2009, 42 % de la population avait 45 ans ou plus.

- Emploi : Les professions type ouvriers et employés sont légèrement surreprésentées par rapport à la moyenne nationale, mais leur part est en diminution : entre 1990 et 2009, la proportion d'ouvriers a baissé tandis que celle des catégories socio-professionnelles supérieures et des retraités est en hausse.
- À noter que la ville est classée **ville touristique** et bénéficie d'une attractivité grâce à son patrimoine bâti et naturel. En été, la population augmente de 1000 à 1500 habitants (dont 800 grâce au camping).

Répartition des actifs par secteur d'activité (source INSEE)

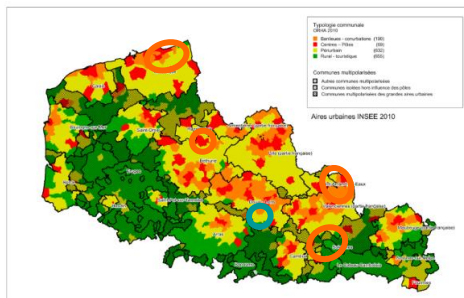


Bassins de vie 2012 et population (source : DATAR)

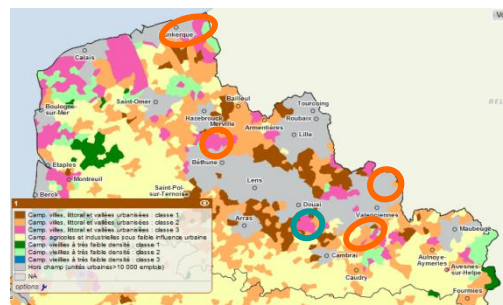


- Typologie au territoire : Arleux apparaît comme étant une petite agglomération, intégrée à l'aire urbaine de Douai, entourée d'une urbanisation essentiellement sous forme de maisons individuelles. Ce territoire, tout comme le reste du Département présente une densité de population importante.

Typologie des villes (source : DATAR)

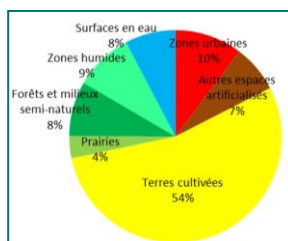


Typologie des campagnes (source : DATAR)



# Arleux

## 1.1 Contexte du développement urbain



### Mode de développement

- Occupation de l'espace : Total : 1108 ha.
- Les surfaces agricoles (65,8 %) sont un peu moins présentes que la moyenne départementale, du fait de la présence importante (19,6 %) de surfaces naturelles (marais) et boisées.

	1998	Evol 1998-2009	2009	Part 2009
Espaces agricoles	672	-5% (-1,5%/-1,8%)	638	57,6% (73%/69,6%)
Espaces naturels	271	+2% (3,3%/+2,9%)	276	24,9% (11%/11,4%)
Espaces artificiels	164	+18% (5,3%/5,3%)	193	17,4% (16%/18,9%)

Source : SIGALE (en gris : Nord-Pas-de-Calais ; en bleu : Nord)

- Évolution passée :
  - Entre 1998 et 2009, le développement d'Arleux a conduit à l'artificialisation de 29 ha de surface agricole, ce qui est nettement supérieur aux évolutions moyennes régionales. Le rythme de diminution des surfaces agricoles (- 65 m<sup>2</sup>/ha) est moins soutenu qu'en moyenne dans le Nord (- 86 m<sup>2</sup>/ha), pour la période 2008-2012.
  - L'artificialisation des sols entre 1998 et 2009 est essentiellement due au développement de l'habitat. Le rythme global de progression des surfaces urbanisées est quant à lui légèrement plus fort (+ 431 m<sup>2</sup>/ha, contre + 339 m<sup>2</sup>/ha 59) ; la part des surfaces urbanisées (14,6 % en 2012) reste pour autant inférieure à la moyenne départementale (17 %).
  - Arleux bénéficie de la fibre Internet qu'elle considère comme facteur d'attractivité.
- Évolution à venir : La commune souhaite poursuivre son développement afin de conserver un statut de bourg principal (risque de perdre la qualité de chef-lieu du canton et des dotations associées). Elle affiche ainsi des ambitions en infrastructures de logement et en infrastructures touristiques, s'appuyant sur la jonction des canaux du Nord et de la Sensée, et ses marais.

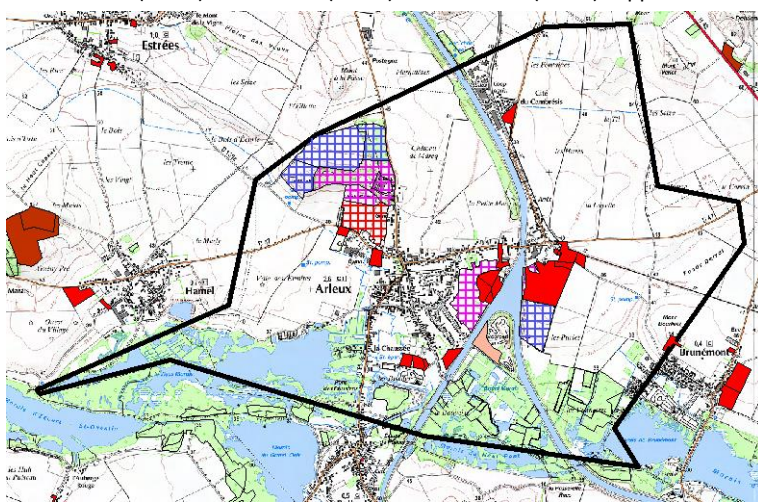
#### Zones ayant changé de destination entre 1998 et 2005

Sources : base de données SIGALE

- Résidentiel (~15 ha) Soit environ 375 m<sup>2</sup>/nouvel habitant
- Zones d'activité (~0 ha)

#### Zones à urbaniser (juin 2014/ PLU en cours révision)

- AU (10 ha)
- AU1 (20 ha)
- AU2 (25 ha) suppression?



### PROJETS (juin 2014)

- Cadre SCOT :
  - 10 ha urbanisables d'ici à 2030 dont 5 ha d'ici 2018
  - Densité 30 logements / ha
  - 10% en accession à la propriété + 20% en locatif social
- Révision du PLU en cours (conformité lois Grenelle)
  - 10 ha zone AU dont 3ha dents creuses
  - 20 ha en zone AU 1 (au-delà de 2030)
  - Retrait des zones AU2 en zones N
- Projets :
  - Nouveaux logements
  - Maintien des commerces
  - Construction d'une maison de santé
  - Développement tourisme
  - Souhait de développer la gare SNCF
  - Volonté d'installer un marché de producteurs mensuel ou bimensuel
- Sites de développement :
  - ancienne briqueterie sous réserve de dépollution
  - Relocalisation de surfaces classées ENS vers les étangs afin de développer les équipements touristiques sur le canal.

### Principes affichés pour le développement à venir :

- Objectifs quantitatifs : passer de 3000 à 5000 habitants d'ici 2030
- Objectifs qualitatifs :
  - Réunir les « clés de l'attractivité » : Poste, équipements de santé, Internet
  - Reclasser des sites en espaces naturels
- Contraintes d'aménagement :
  - Site SEVESO Totalgaz
  - Protection des aires de captage
  - Plan de paysage de la région d'Arleux.

### Les défis pressentis pour concilier agriculture et développement urbain :

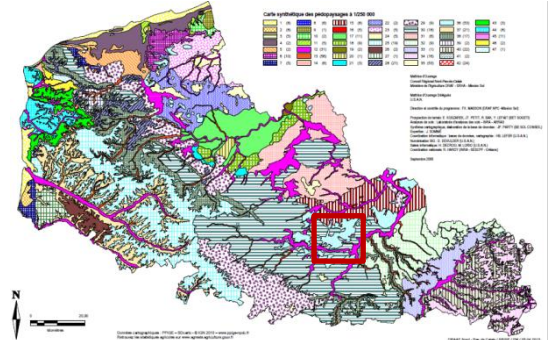
- Lutte contre l'artificialisation des terres agricoles : attention à la définition des besoins (surface et localisation).
- Arrivée de nouvelle population « ruraine » : attention à la cohabitation avec l'agriculture (voir partie « adaptation de l'agriculture »)
- Gestion des sièges agricoles enclavés et de la circulation induite

### Potentiel pédoclimatique

- **Climat** : Situé dans le Cambrésis, le secteur bénéficie d'un climat **tempéré**.
- **Potentiel pédologique** : Les terres de la commune sont de type limono-argileuses. Cette nature confère aux sols un **bon potentiel agronomique**, qui s'exprime dans la diversité des productions. La difficulté peut être liée à la variabilité des sols et le taux d'argile favorisant la battance.
- **Topographie** : Arleux présente une altitude minimale au sud, au niveau des marais (39m), et un point culminant au Grand Mont (70m), au nord. Elle est ainsi exposée au ruissellement.
- **Hydrographie** : Les parcelles situées à proximité des marais (sud de la commune) sont plus exposées aux inondations, et souvent valorisées en pâtures. Le nord de la commune, en hauteur, est plus adapté aux grandes cultures.

### Profil pédologique du site (source DRAAF)

- Sols alluviaux hydromorphes /Fluvisols
- Sols alluviaux-colluviaux limono-argileux
- Sols bruns limoneux à limono-argileux



100% des agriculteurs interrogés jugent la terre bonne

### Ressources naturelles

- Arleux se situe de long d'un couloir de biodiversité reconnu par le projet du SCOT du Grand Douaisis.
- **Entités naturelles structurantes, réservoirs de biodiversité** :
  - ▶ Les étangs au sud, classés ENS au CG (dont 32 ha appartiennent à la commune)
  - ▶ La commune abrite également une **zone ZNIEFF de type 2**.
- **3 captages d'eau potable** associés à un périmètre de protection au sein de la craie des vallées de la Scarpe et de la Sensée. Sur ces secteurs, les pratiques compatibles avec la ressource en eau (ex : système herbager, agriculture biologique...) sont favorisées.

### Trame verte et bleue (source : SCOT du Grand Douaisis)



### Captages et périmètres de protection (source : SCOT Douaisis)



### Améliorations anthropiques

- Les terres du Cambrésis sont exploitées depuis des siècles par l'Homme pour se nourrir. À cet effet, des améliorations ont été apportées afin d'améliorer les capacités de production. Sur le territoire d'Arleux, les améliorations concernent plus particulièrement :
  - ▶ **L'irrigation** par forage autorise la diversité des productions (légumes, pommes de terre...) sur des surfaces limitées : entre 5 et 10% de la SAU des exploitants interrogés.
  - ▶ NB : L'irrigation devient aujourd'hui un impératif contractuel pour certaines cultures industrielles.
  - ▶ À noter des tensions sur la ressource en eau : *« au départ j'étais le seul à utiliser le forage agricole mais maintenant on est trop nombreux dessus ».*
  - ▶ Des **itinéraires techniques** adaptés afin de ne pas compacter les sols argileux.
  - ▶ Quelques surfaces sont drainées, ce qui permet de diminuer l'hydromorphie des sols afin de ne pas asphyxier les cultures. Il concerne moins de 5% de la SAU des exploitants interrogés.
    - Les drains demandent à être surveillés, entretenus et remplacés tous les 15-20 ans voire plus.
    - Les cours d'eau et fossés dans lesquels débouchent les drains doivent également être entretenus pour éviter que l'eau ne refoule dans les drains.

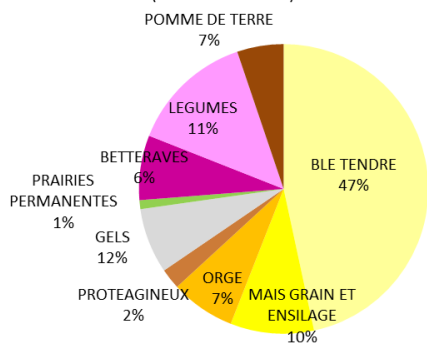


### Productions

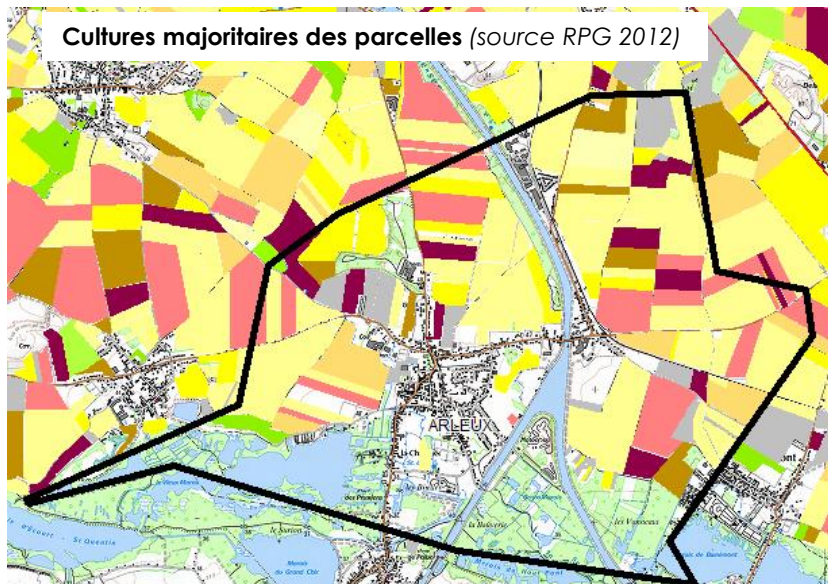
- Le territoire a connu une évolution de ses productions avec une hausse des cultures et une diminution de l'élevage.
  - ▶ « Avant il y avait beaucoup de vaches à Arleux, maintenant il n'y en a presque plus. »
  - ▶ « Il n'y a pas de contraintes du genre inondations donc c'est possible de faire des grandes cultures à la place. »
  - ▶ « Ce sont plutôt les cultures qui rapportent. »
- Productions végétales :
- Les terres de qualité de la commune permettent une production basée sur les grandes cultures (pommes de terre, betteraves, céréales, légumes plein champs dont l'ail). Les productions sont globalement intégrées dans des filières longues, avec quelques ventes directes pour l'ail IGP (voir page suivante).
- Certaines productions ont connu un déclin local ces dernières années : parmi les exploitants rencontrés, on notera plusieurs cas :
  - ▶ Recul des haricots plein champs (« *effondrement du marché* »).
  - ▶ Recul de la production d'ail fumé, qui nécessite de la main d'œuvre pour le séchage.
    - Remarque : une dizaine d'hectares d'ail repérée sur les 2 exploitations productrices rencontrées, soit environ 10% des surfaces en légumes (et dont seulement 10% en IGP).
  - ▶ Recul de la chicorée (exigences en termes de lavage difficiles à tenir).
- Productions animales :
- Les statistiques RGA 2010 indiquent la présence de divers ateliers en production animale sur la commune, cependant en réalité les productions animales sont restreintes aux exploitations non professionnelles. Les animaux présents sont majoritairement des ovins et d'autres petits animaux.
- **L'élevage a connu un fort recul ces 20 dernières années**, et il ne subsiste que **4 élevages sur le canton d'Arleux** (bovin lait, bovin viande, ovin viande). Ces élevages sont gérés par de jeunes exploitants. Quelques exemples de cessation d'ateliers d'élevage sur Arleux et les communes voisines :
  - ▶ cessation de l'élevage de porcs (mise aux normes compliquée).
  - ▶ Recul de l'élevage laitier (faute de main d'œuvre).
  - ▶ Futur arrêt élevage ovin (trop cher à la reprise) malgré une demande local importante en viande de mouton.
- **Faute de foncier disponible, les élevages restants font généralement le choix d'être gérés de façon intensive** (et la production de fourrages de l'exploitation n'est d'ailleurs pas toujours suffisante).
  - ▶ « je fais de l'élevage par passion même si c'est pas évident car je n'ai pas assez de terres de pour être autonome au niveau alimentation » « les bêtes restent à l'intérieur pour la plupart car on n'a pas assez de pâtures. »
- De plus, les prairies à proximité des marais ne sont pas particulièrement appréciées par les éleveurs donc ne permettent pas de contribuer à la détente sur le foncier (présence d'espèces végétales toxiques pour le bétail).

#### Répartition des cultures sur la commune d'Arleux

(source RPG 2012)

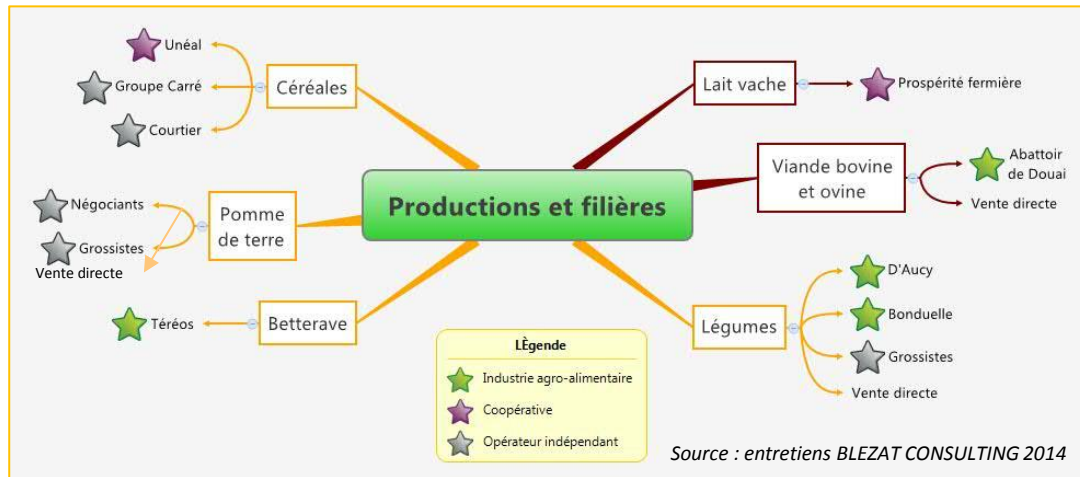


#### Cultures majoritaires des parcelles (source RPG 2012)



### Filières longues

- **Filières longues** : les productions communales, sont largement engagées dans les filières longues et structurées du Nord. Les volumes se répartissent entre coopératives, grossistes et négociants.
- NB : les données ci-dessous incluent les circuits de vente des producteurs externes à la commune (débouchés élevage notamment)



#### Remarque collecte laitière:

- la conjoncture actuelle est favorable et malgré son éloignement l'abandon de ce secteur n'est pas d'actualité.
- La collecte pour le compte de la coopérative Prospérité Fermière est effectuée par le groupe privé Sodiaal (usine plus proche).

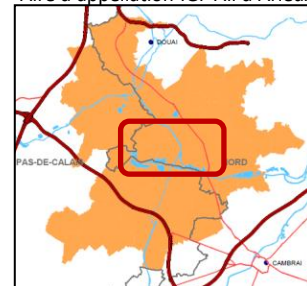
### Filières de proximité

- Outre les filières longues qui représentent la part essentielle de la production en termes de volumes, les exploitations de la commune pratiquent la vente directe d'ail fumé. Cette production connaît des difficultés liées à l'évolution de son positionnement et de ses échelles de production (voir encadré ci-dessous).
- La vente d'ail sur les marchés est par ailleurs l'occasion pour les producteurs de commercialiser aussi d'autres types de produits (pommes de terre, légumes : oignons, poireaux, betterave rouge, persil, céleri, échalote...). La foire à l'ail représente un pic de vente (parfois plus de la moitié des ventes annuelles sur cet événement).
- Certains produits répondent à des attentes spécifiques de la clientèle locale, comme la viande ovine : « *j'ai beaucoup de demande en produits ovins pour la vente au détail, grâce aux nouveaux consommateurs avec les lotissements, surtout pour les merguez* ». (producteur externe à la commune)

### Signes officiels de qualité

- Arleux est comprise au sein de l'aire d'appellation de l'**IGP Ail fumé d'Arleux** (indication géographique protégée) créée en 2013 et qui comprend 61 communes et 6 producteurs. Le montage de l'IGP a été assuré par le comité de la foire à l'Ail d'Arleux et soutenu financièrement par la Région.
- Il s'agit d'une production traditionnellement ouvrière, qui permettait aux ouvriers un complément de revenu grâce à cette deuxième activité. Le fumage de l'ail s'est développé en lien avec les marais de la Sensée dont la tourbe sert de combustible (aujourd'hui : sciure non traitée). La foire à l'Ail d'Arleux est réputée dans la région depuis près de deux siècles. Il s'agit d'un produit consommé localement, avec des tarifs modestes et adaptés aux consommateurs.

Aire d'appellation IGP Ail d'Arleux



Source : INAO

- **L'appellation connaît des difficultés de positionnement :**

- Le **nombre de producteurs diminue** fortement et l'activité est désormais majoritairement développée par de « grosses » exploitations. Sur Arleux, on ne compte plus que 2 producteurs d'ail. L'arrêt d'un producteur peut donc peser lourd sur les volumes produits. De plus, les contraintes de l'appellation conduisent à produire un part d'ail hors IGP (sur Arleux : environ 10 ha d'ail recensés dont 1 ha en IGP).
- Les producteurs vendent la quasi-totalité de leur ail en vente directe. L'évolution récente du positionnement de la filière (obtention de l'IGP, « professionnalisation » de la production) devrait impliquer la mise en œuvre d'une stratégie adaptée en termes de débouchés (tourner vers l'extérieur du territoire, les GMS...). Cependant, le **manque d'autonomie, de coordination et de fédération de la part des producteurs ne permet pas d'envisager de créer une coopérative qui permettrait d'accéder à de nouveaux marchés, ni de résoudre la problématique de notoriété et de prix de vente encore faible.**

### Données démographiques agricoles

#### Nombre d'exploitations :

La commune de Arleux comptait 22 sièges d'exploitations agricoles en 2010 (contre 38 en 2000, une évolution similaire au rythme 59 et Nord Pas de Calais) qui gèrent 370 ha, d'après le RGA .

- ▶ En réalité, ce chiffre officiel doit être minimisé car il comprend une grande majorité de petites exploitations non professionnelles (moins de 5 ha, dirigées par des retraités : cf. diagramme ci-contre), dont la présence est liée à une tradition ouvrière spécifique: la production de l'ail, activité complémentaire des ouvriers. On estime en 2014 que la plupart de ces structures ne sont plus en activité.
- ▶ Ce sont donc 4 exploitations professionnelles qui ont été repérées lors de l'enquête pour la DDTM59 en 2014.

#### Orientation technico-économique (OTEX) :

- ▶ Les exploitations sont orientées vers les grandes cultures et les légumes, avec la production particulière d'ail séché pour 2 d'entre elles (environ 10% des surfaces en légumes).
- ▶ On observe quelques élevages mais ceux-ci ne sont que peu intégrés dans des exploitations professionnelles, car on estime le cheptel à environ 100 UGB en 2010.

#### Surface moyenne des exploitations : 16,8 ha/EA contre 6,3 ha en 1988 // (Nord : 52 ha/EA)

- ▶ Ce chiffre issu du RGA 2010 doit être manipulé avec précaution. Si l'on s'intéresse aux 4 exploitations professionnelles, la surface moyenne est bien plus importante, passée de 58 ha en 2000 à 82 ha en 2010.
- ▶ Autre point d'attention : plus de deux tiers des surfaces agricoles sont exploitées par des producteurs externes à la commune d'Arleux. Ce phénomène est probablement lié à la cessation des nombreuses petites exploitations de taille non viable en modèle classique de grandes cultures.

#### Structures juridiques :

Les 4 exploitations professionnelles étaient sous forme sociétaire en 2010.

Le nombre de sociétés déclarées dépasse par ailleurs la réalité du terrain (plusieurs sociétés pour un chef d'exploitation : au nom de l'époux(se), création dans le cadre d'une reprise d'une exploitation...).

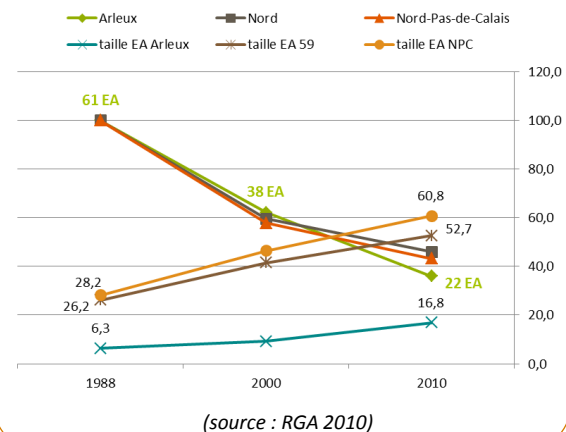
#### Main d'œuvre : 0,9 UTA/EA contre 1,7 Nord (en lien avec la taille des surfaces).

- ▶ Ce chiffre officiel du RGA 2010, encore une fois, doit être manipulé avec précaution car il comprend des exploitations non professionnelles. En se limitant aux **exploitations professionnelles, on serait plus près de 2 UTA / exploitation.**
- ▶ À noter que les exploitations du territoire recourent de façon marquée à l'**emploi saisonnier** et bien que les coûts soient jugés élevés, pour la récolte de légumes et pomme de terre sont des pics d'activité (+ transformation de l'ail). La main d'œuvre motivée et qualifiée est par ailleurs difficile à trouver et à garder.
  - « c'est difficile d'apprendre à tresser donc les gens arrêtent souvent après quelques jours »
  - Les fermes se mécanisent pour ne plus avoir à employer de main d'œuvre, trop peu fiable »

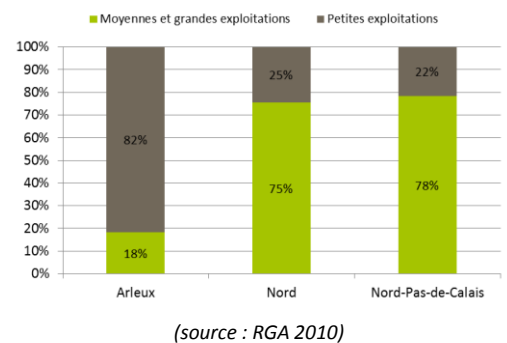
#### Travail en commun

- ▶ Pas de CUMA repérée
- ▶ Certaines exploitations font appel à des entreprises de travaux agricoles pour certains travaux, afin d'éviter d'investir dans du matériel : « je fais appel à une entreprise pour les maïs, et pour le pressage des pailles »

#### Evolution de la SAU des exploitations et du nombre d'exploitations entre 1988 et 2010



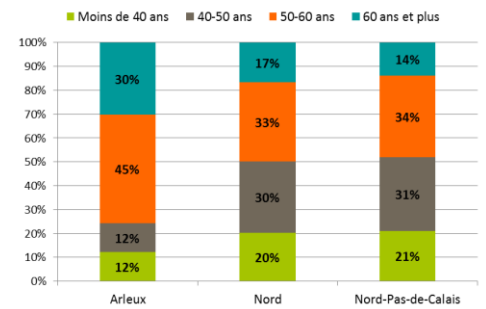
#### Répartition par type d'exploitations



### Transmission-installation

- La moyenne d'âge est élevée : 75% des exploitants ont plus de 50 ans (contre 50% Nord).
- Transmission** : Les exploitations professionnelles devraient connaître une évolution prochaine (succession ou cession).
  - Parmi les prochains départs en retraites : 2 exploitant sur 3 connaissent leur successeur. (40% selon RGA 2010)
  - Jamais d'installation hors cadre familial (investissement trop lourd) « *pour un jeune pas du milieu c'est trop cher.* »
  - Avant de s'installer, les successeurs exercent souvent une deuxième activité « *j'étais salarié de la coopérative pendant 10 ans avant de m'installer* »
  - Les retraités sans successeur prévoient de laisser partir leur exploitation à l'agrandissement des exploitations voisines : de manière générale en France, dans les zones où la pression foncière est importante, les agriculteurs préfèrent revendre ou transmettre leur bail à un agriculteur voisin déjà en place plutôt que de céder leurs terres à un agriculteur hors cadre familial.
- NB : Pour les exploitations professionnelles, les ratios sont similaires à ceux valables pour l'ensemble des exploitations (sources enquête 2014 et RGA2010)

### Age des chefs d'exploitation

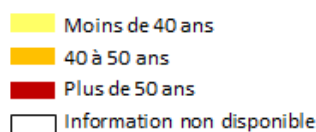
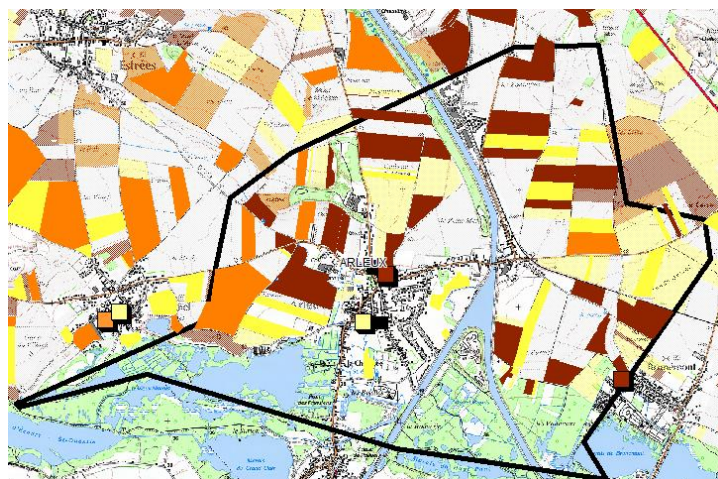


(source : RGA 2010)

### Facteurs de difficulté pour la transmission

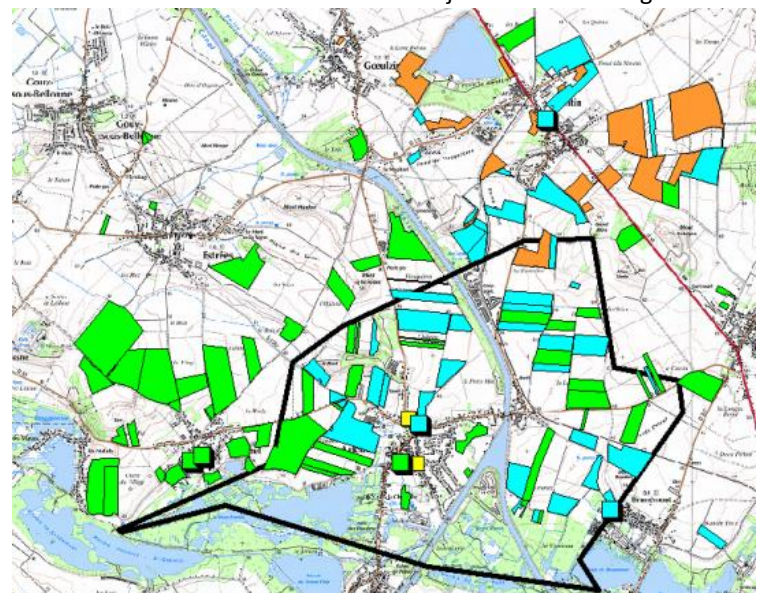
- Difficulté d'accès au foncier (tarif et disponibilité).
- En conséquence, quasi impossibilité de reprise pour les candidats à l'installation hors cadre familial.
- Localisation des sièges dans le tissu urbain : on retrouve des sièges hors de la commune mais à proximité.

### Parcellaire et âge du chef d'exploitation correspondant (source RGA 2010)



### Dynamique des exploitations (source : enquête BLEZAT 2014)

- orange : cessation
- bleu : croisière
- vert : croissance
- jaune : non renseigné





### Transmission-installation

#### Perspectives :

- ▶ L'évolution tendancielle permet d'estimer 4 exploitations professionnelles en 2014. 75 % des exploitants avaient plus de 50 ans en 2010. En restreignant l'observation aux exploitations professionnelles, c'est l'ensemble des exploitations qui devraient connaître un changement de dirigeant, assuré par la succession familiale, et des parcellaires qui partent à l'agrandissement.
- ▶ On estime qu'à terme ce seront 2 sièges d'exploitations qui subsisteront sur la commune, avec des parcellaires fonctionnels, mais des interrogations sur la localisation des sièges : aujourd'hui enclavés dans le tissu communal, ils connaissent des difficultés d'accès mais l'idée de délocalisation est de plus en plus difficile au fur à mesure que des bâtiments techniques sont construits sur le site. Les difficultés de circulation ne devraient pas disparaître avec la phase de succession à venir car des investissements ont été fait sur ces sites, dans l'optique d'une transmission. Les exploitations concernées sont pour l'instant hostiles à un projet de délocalisation.
- ▶ La part de terres communales exploitées par des exploitations externes devrait aussi augmenter.
- ▶ Le tissu agricole s'engage donc vers une réduction du nombre d'exploitations, une taille croissante, et une simplification des OTEX (arrêt de la main d'œuvre familiale, taille importante des ateliers...).
- ▶ Le potentiel de développement des exploitations parait donc relativement bloquée sur la commune. Les seules pistes paraissent venir de la cessation d'exploitations voisines.

#### Les risques associés aux difficultés de transmission

- Exploitations qui ne peuvent être reprises et partent à l'agrandissement : moins de présence humaine sur le territoire, moins de lien avec les productions qui s'orientent de préférence sur des marchés industriels.

Prospective	2014	2024 tendanciel
Nombre d'exploitations	4	2
Taille moyenne	82 ha	180 ha
OTEX	GC	GC simplifié

Prospective BLEZAT Consulting

#### Projets des agriculteurs (enquête 2014)

Les projets des agriculteurs sont assez limités (comparativement à d'autres territoires). Ils concernent :

- La mise à niveau technique
  - Construction de nouveaux **bâtiments** de stockage (pommes de terre, foin).
- La recherche de valeur ajoutée
  - Augmentation des recettes :
    - **L'agrandissement** est un souhait considéré par beaucoup comme une utopie désormais.
    - Une interrogation pour une **conversion en agriculture biologique**. « *j'ai la volonté de faire du Bio car c'est mieux vendu* ».
  - Diminution des charges :
    - **Simplification des cultures** (limitation des légumes gourmands en main d'œuvre).

#### Projets de la commune pour favoriser l'installation

La commune se dit intéressée pour l'installation d'un maraicher grâce aux réserves foncières dont elle dispose suite à la reconquête du site industriel.

### Fonctionnalité de l'espace agricole

#### Structuration des parcellaires

- ▶ Les 7 exploitants interrogés **jugent leurs parcellaires fonctionnels**, bien que 2 d'entre eux le considèrent morcelé. Les difficultés paraissent plus marquées à l'est de la commune, ce qui correspond aussi à une zone de développement urbain passé privilégiée.
  - Les exploitants tirent cependant la sonnette d'alarme sur le fait que les prélèvements successifs, bien que mineurs, se soldent au final par des difficultés de rotation culturale, alors que le foncier devient difficile d'accès et que les exploitants ne réussissent pas à compenser les pertes.
- ▶ Si les parcellaires sont jugés fonctionnels, les tailles ne suffisent pas toujours aux besoins des exploitants. *« je voudrais pouvoir m'agrandir pour être plus autonome au niveau de l'alimentation des vaches. Pour le moment je subis le prix des aliments ».* *« aujourd'hui ca n'est plus possible de s'étendre ».*
- ▶ La fonctionnalité est ponctuellement renforcée par le **recours à l'échange de parcelles** (régulier ou occasionnel), ce qui permet d'allonger les rotations des cultures, notamment pour l'ail (15 ans de rotation culturale minimum) ou les pommes de terre.
- ▶ Plusieurs remembrements ont été effectués sur les dernières décennies à Arleux ou sur les communes voisines. Cependant, la moitié des agriculteurs considère que les parcelles sont encore trop petites et que de nouvelles modifications pourraient être apportées. À noter que si les échanges de cultures paraissent déjà difficiles à mettre en œuvre faute d'accords entre exploitants, un accord pour une **réorganisation parcellaire** paraît d'ores et déjà encore plus difficile à trouver.

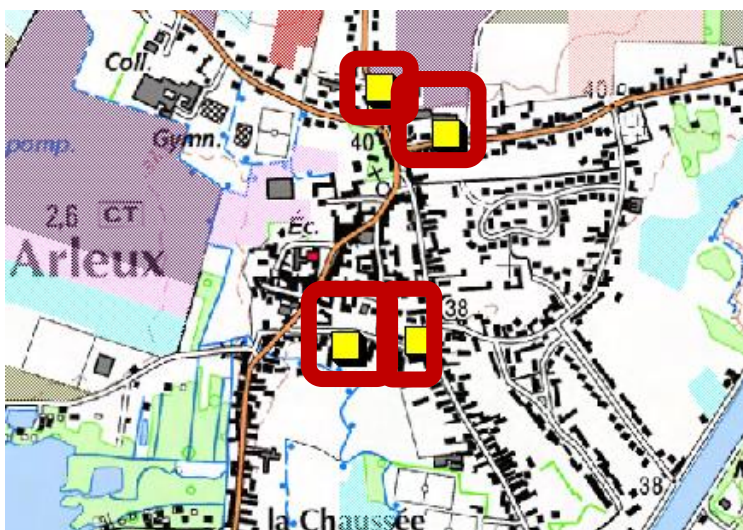
#### Enclavement

- ▶ **Bâtiments** : les 4 sièges repérés sont concernées par l'enclavement. Or les plus grosses fermes d'Arleux ne comptent pas se délocaliser car elles ont beaucoup investi sur leur siège actuel : nouveaux bâtiments techniques, point de vente...
- ▶ **Parcelles** : on ne repère pas de cas particulier d'enclavement de parcelle. La séparation prévue entre les lotissements et les terres agricoles est appréciée.

#### Circulation agricole : La circulation des engins agricoles pose problème pour la grande majorité des exploitants rencontrés, d'autant plus que les sièges d'exploitation sont particulièrement enclavés.

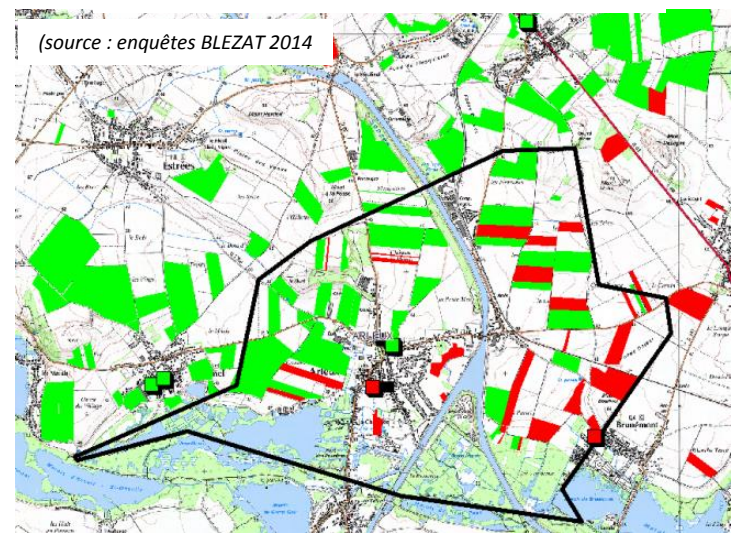
- ▶ Difficultés liées au mobilier urbain permettant de réduire la vitesse des usagers et donc la largeur des routes (haricots, bacs fleurs...), aux ralentisseurs, aux panneaux de signalisation mal positionnés (visibilité et/ou accrochage), entretien des arbres en bordure de route, ...
- ▶ **La proximité du silo au Nord de la commune provoque un engorgement des routes au mois d'août.** Le transport des céréales se fait par camion (majoritairement) et par voie fluviale. En revanche le transport par voie ferrée ne fonctionne pas (pas de mise en service prévue malgré la présence de la voie ferrée).
- ▶ Certaines routes paraissent plus délicates : route de Cambrai à Cantin trop étroite, interdiction aux plus de 7,5 tonnes, devant l'école, devant l'étang...

Localisation des sièges dans le tissu urbain et sentiment d'enclavement (enquête 2014)



Perception des exploitants de leur parcellaire

(vert : groupé rouge : morcelé)

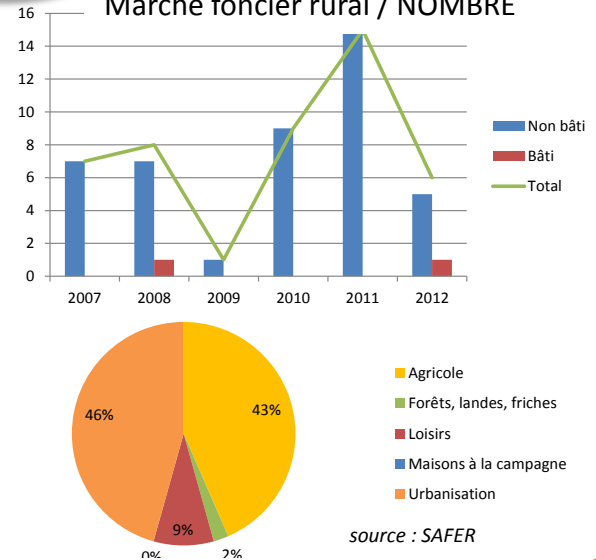


Voir guide de lecture

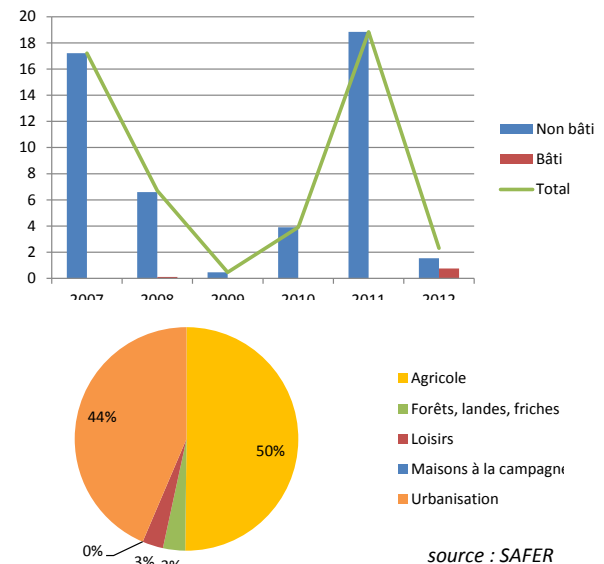
### Le marché du foncier

- Propriété : Les exploitants enquêtés sont propriétaires d'un quart de leurs surfaces en moyenne.
- Une croissance des prix du foncier
  - Terres libres : **9 700 €/ha** dans le Cambrésis (2012)
  - Terres louées : **4 220 €/ha** (2012). À noter que la pratique du « chapeau » ou du « pas de porte » qui multiplie par 2 ou 3 les prix d'accès.
  - En conséquence, seuls ceux qui sont déjà « gros » ou qui bénéficient de capitaux externes à l'activité agricole peuvent s'agrandir.
- Dynamique du marché rural : (analyse SAFER)
  - NB : secret statistique important à l'échelle d'une commune
  - Après une année 2009 ne comptabilisant qu'une seule transaction, le marché foncier rural a nettement augmenté en 2010 et 2011, avant de diminuer à nouveau en 2012.
  - Le marché foncier agricole représente 50 % des surfaces mises en vente entre 2007 et 2012 à Arleux.
  - L'année 2011 est marquée par l'acquisition de surfaces à destination de l'urbanisation par le secteur public et des personnes morales privées, pour une valeur très importante.
  - Le prix moyen des terres agricoles du Cambrésis, région agricole d'appartenance de la commune d'Arleux, est très proche de la moyenne départementale.
  - Les transactions répondant aux critères d'un marché perturbateur sont inexistantes à Arleux, pour toute la période 2007-2012. Par conséquent, l'indice est nul.

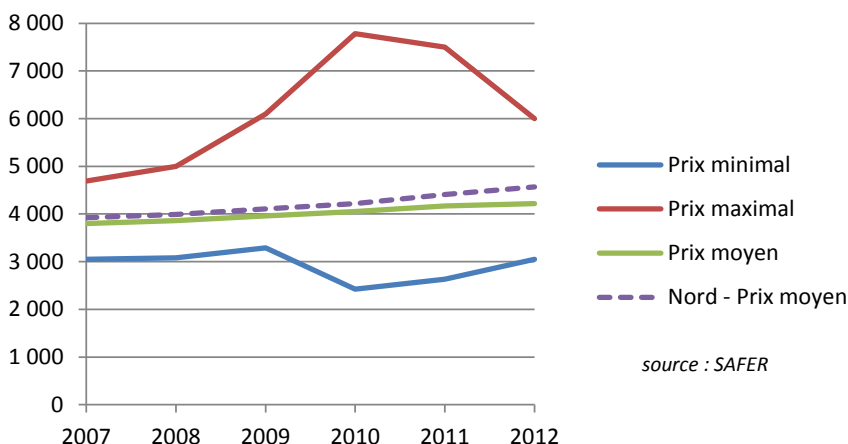
### Marché foncier rural / NOMBRE



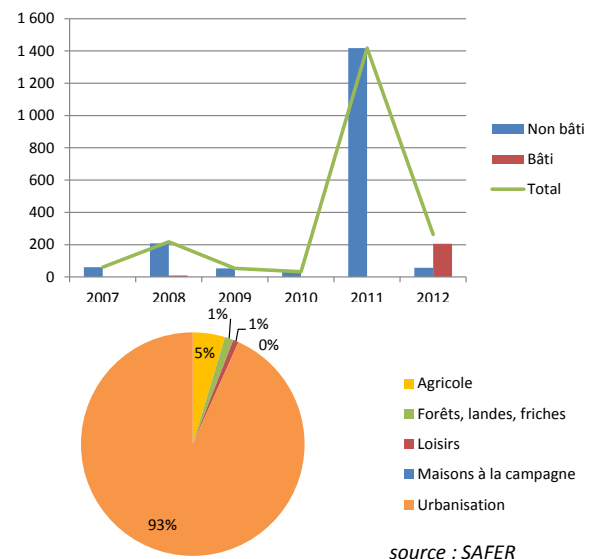
### Marché foncier rural / SURFACE (ha)



### Cambrésis - Prix des terres et prés loués (euros/ha)

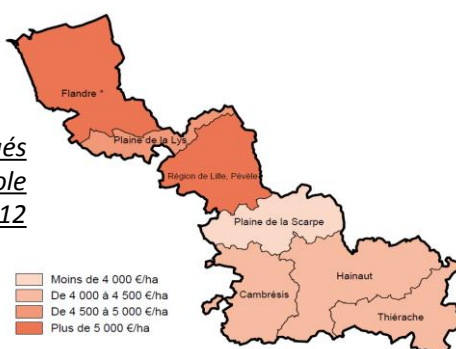


### Marché foncier rural / VALEUR (k€)



### Prix des terres et prés loués non bâtis par région agricole dans le Nord en 2012

source : Agreste



NB : analyse SAFER détaillée en annexe

### La pression foncière au sein de la profession agricole

- Un marché foncier très concurrentiel (à l'échelle du département)
  - ▶ Faible disponibilité foncière.
  - ▶ Renouvellement des exploitations.
  - ▶ Une concurrence exacerbée par la pression exercée par les agriculteurs externes .
- Des pratiques inégalitaires
  - ▶ Le pas de porte (somme payée en plus du bail par le locataire à son prédécesseur) ne pouvant être assumé que par les plus riches *« Quand il y a des terrains à reprendre suite à cessation d'activité ce sont les grosses exploitations qui reprennent (surtout celles avec des pommes de terre), on ne laisse même pas la possibilité aux autres de négocier. » « A Bapaume il y a une ferme de 1000 ha. »*
  - ▶ La distorsion de la concurrence avec l'injection de capitaux externes à l'agriculture
  - ▶ Des démarches afin d'échapper au contrôle des structures : par exemple, la création d'une nouvelle société avec des cédants qui devient prioritaire à la reprise des terres par rapport à l'installation d'un jeune *« j'ai 3 sociétés : celle de base, celle de ma femme, et une créée il y a peu pour récupérer les terres d'un cédant. »*
    - NB : la nouvelle loi sur l'agriculture, l'alimentation et la forêt devrait permettre de réglementer ces pratiques

- Les agriculteurs expriment le souhait d'une intervention de la collectivité locale sur le foncier.
  - pour réaliser par exemple des réserves foncières,
  - pour exprimer un jugement pour l'attribution de terrains.
- Ils ne se sentent pour certains pas assez soutenus par la réglementation française ou ses modalités d'application et ses intervenants (défiance face à l'arbitrage de la SAFER jugée non efficace)
 

*« le maire ne peut rien faire, il devrait exister des lois pour favoriser les JA au lieu des grosses fermes. »*

### La pression foncière agricole exogène

- Urbanisation :
  - ▶ NB : La consommation de terres agricoles pour l'urbanisation renforce la tension sur le foncier.
  - ▶ Localisation de la pression :
    - Arleux : Une perte de 29 ha entre 1998 et 2009, soit -65m<sup>2</sup>/ha,
    - Canal Seine Nord.
  - ▶ Quelques agriculteurs reconnaissent des efforts de la part de la commune pour limiter les zones mitoyennes, ainsi que les besoins de la commune pour se développer.
    - *« la commune a comme politique de combler les dents creuses mais il n'y en a plus beaucoup »*
  - ▶ Le principe de la compensation foncière connaît des difficultés puisqu'il est difficile d'établir des réserves foncières.
    - *« je m'en moque d'avoir une compensation financière, je veux des compensation en terres surtout pour les jeunes qui ont encore longtemps à produire. »*
- Gestion environnementale : certains terrains gérés pour leur intérêt environnemental peuvent être considérés par les exploitants comme une diminution de terres potentielle.
  - ▶ Exemple : Espaces du Conseil Général pour les espaces protégés au niveau du marais.

#### Les démarches des collectivités pour accompagner l'agriculture

- Réduire la pression foncière / commune d'Arleux
  - La commune affiche son **intérêt pour la mise en place d'une convention avec la SAFER** à l'échelle intercommunale. L'objectif est de donner à la commune un rôle de régulation en accord avec la politique du territoire.
  - Durant le mandat 2008 -2014, **la commune a constitué une réserve foncière**. La mairie, soutenue par la CAD, se dit prête à appuyer l'installation d'un porteur de projet en maraîchage (politique naissante). Le manque de candidat constitue pour l'instant un frein à la concrétisation de cette idée.
- Accompagner les entreprises / Communauté de l'Agglomération de Douai
  - Accompagnement financier pour développer les emplois en milieu rural afin de lutter contre la désertification.
  - **Aide** aux très petites entreprises dont les **très petites entreprises agricoles (TPEA)**. Dans ce cadre un jeune agriculteur de l'agglomération a reçu des subventions pour son installation.
  - **Incitation des agriculteurs à développer le maraîchage et l'AB**, et en parallèle incitation des consommateurs et de la RHD à consommer en circuits courts et en AB.

### Cohabitation

- Au sein de l'échantillon d'agriculteurs rencontrés, les perceptions du voisinage sont assez variables.
  - ▶ Ceux qui peuvent avoir des liens grâce à la vente directe sont assez satisfaits et estiment que le développement est vecteur d'une dynamique positive et de nouveaux consommateurs, et les autres que la dynamique de développement n'est pas incompatible avec une agriculture fonctionnelle. Les liens avec le voisinage sont plutôt positifs ou neutres.
  - ▶ En revanche, pour les exploitants dont le siège est situé dans le tissu urbain, leur position est plus radicale : selon eux, le développement de la commune n'est pas géré de façon à préserver l'agriculture. Ces exploitations ont aussi le sentiment d'être perçus négativement : *« agriculture néfaste pour l'environnement », « efforts non reconnus »*.
    - *« ils ne font voir que les mauvais côtés de l'agriculture, on paye pour les conneries des gars de il y a 30 ans. Alors qu'il faut produire pour nourrir les gens. Il faut produire autant que les autres sinon pas bien vu par le comptable et les banques »*
  - ▶ Les avis sont aussi distincts selon qu'il s'agisse de la population originaire de la commune ou des nouveaux arrivants.
    - *« il n'y a pas de relation entre les gens des lotissements et ceux du village »*
    - *« les gens des lotissements ne s'intéressent pas à l'agriculture »*
  - ▶ Même situés hors du bourg, les exploitants craignent de voir arriver des maisons près de chez eux et de subir les désagréments occasionnés par la proximité : *« je veux augmenter mon troupeau l'année prochaine et passer ainsi en installation classée, comme ça pas de risque d'habitations qui viennent se construire à moins de 100m. »*

#### Un territoire qui évolue

- **Urbanisation**
- **Attractivité résidentielle et touristique (cadre de vie, calme...)**
- **Croissance démographique**



#### Conséquences sur l'agriculture

- **Relations de voisinage :**
    - **Une nouvelle population, plus nombreuse et moins rurale**
    - **Plus de zones mitoyennes = plus de zones de friction**
    - **Plus de circulation**
  - **Fonctionnalité agricole :**
    - **Moins de disponibilité foncière**
    - **Une circulation plus délicate**
- **Tâches et temps passés supplémentaires**

#### Une agriculture qui évolue

- **De moins en moins d'agriculteurs (divisé par 2 en 25/30 ans) :**
- **Des élevages hors sol**
- **Des engins de plus en plus gros**
- **Des techniques de plus en plus pointues (types intrants, dosages, dilution, choix variétés, moment d'épandage...)**
- **Travaux nuit et week-end**



#### Conséquences sur les habitants

- **Moins de présence, de visages connus**
  - **Des engins de plus en plus impressionnants**
  - **Des travaux non compris (agriculteur = pollueur?)**
- **Méconnaissance et méfiance**

Remarque : la commune a entrepris de créer des « limites naturelles » entre les terrains agricoles et les zones urbanisées afin de limiter les zones de friction (exemple : uniquement d'un côté de la rue).

L'idée est aussi de faire en sorte que tous les fonds de jardin soient à la même hauteur afin que les bordures de champs soient rectilignes et non pas « en dentelle », ce qui oblige l'exploitant à traiter des « recoins », facteurs de perte de temps.

### Aménités environnementales générées par l'agriculture

- Les paramètres économiques sont les principaux facteurs de choix de pratiques. Les exploitations du territoire, qui connaissent des difficultés à accéder au foncier et obtenir un parcellaire avec une taille suffisante pour permettre une rentabilité économique font le choix d'intensifier leur production.
  - Dans ce contexte, l'élevage extensif paraît peu envisageable. (voir aussi : pâtures des étangs jugées non satisfaisantes par les éleveurs)
  - Toutefois, les pratiques globales restent en constante évolution et on parle souvent d'agriculture de précision avec des dosages d'intrants restreints. « *la réduction des intrants se fait automatiquement grâce à la technologie d'aujourd'hui, les reliquats azotés. On fait le maximum, aujourd'hui on ne peut plus dire que les agriculteurs sont des pollueurs* ».

### Démarches de protection de l'environnement

- Diverses démarches sont observées pour réduire l'impact des pratiques sur l'environnement :
  - Les opérateurs économiques, la CAD ou encore l'Agence de l'eau encouragent les agriculteurs à mettre en place des expérimentations telles les pratiques mécaniques, le non-labour, le retour des haies...
    - Exemple : subvention CAD pour 75% reliquats azotés, plantation de haies bocagères afin de lutter contre l'érosion (rappel : dénivelé de 30 m entre point haut et bas de la commune)... dans le cadre du Plan Climat du Grand Douaisis
      - « *j'ai planté des haies sur Arleux et Féchain.* »
      - « *Il y a 15 ans j'ai arrêté le labour et mis plus de fumier pour améliorer structure du sol* »
      - « *je fais des essais mécaniques sur ces champs. J'ai contractualisé avec l'Agence de l'eau dans le cadre du plan eau agriculture, 25ha de céréales engagés. Les financements permettent des analyses de sol et des reliquats azotés.* »
      - « *Le groupe Bonduelle fait beaucoup de communication sur les techniques alternatives pratiquées par ses producteurs.* »
  - NB : Les exploitants déclarent ne pas avoir de MAE faute de présence de prairies.
  - Un choix éventuel de basculer une production en agriculture biologique serait lui aussi plutôt motivé par un intérêt économique, dans l'idée d'augmenter la valeur ajoutée par surface disponible.
- Une méfiance à l'égard des réglementations environnementales : « *Je redoute Natura 2000 sur les bonnes terres dans le nouveau PLU* ».
- Protection des captages avec réglementations spécifiques
- Arleux est en zone vulnérable aux nitrates (calendrier d'épandages, restrictions de dosage fonction de la pente, de l'enherbement...)

Captages et périmètres de protection  
(source : SCOT Douaisis)

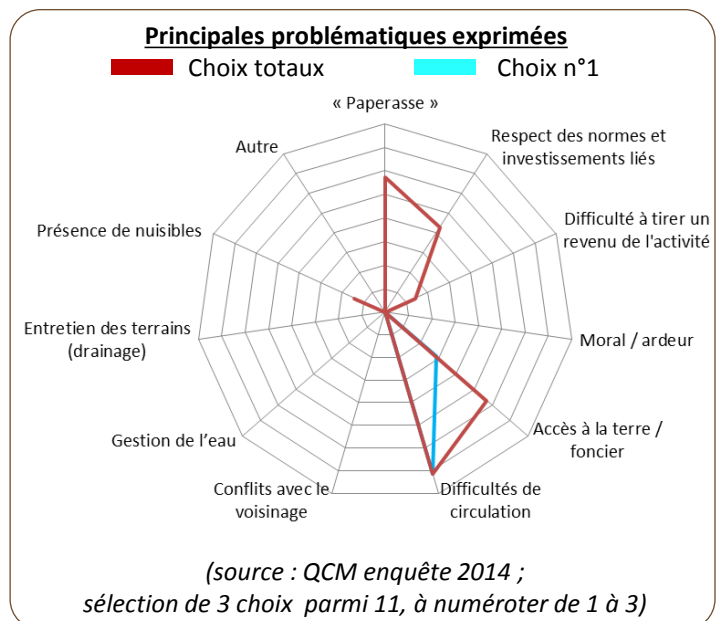


### Nuisibles

- Les exploitants notent la présence croissante de nuisibles, animaux (lapins, notamment), ou végétaux (chardons...). Leur présence non maîtrisée (chasse, fauche) peut avoir des conséquences sur les rendements voir sur leurs droits à subvention PAC (présence de chardon dans les parcelles).
  - « *le loup va peut-être arriver dans la région donc c'est une menace pour les éleveurs. L'élevage est déjà pas un métier en vogue donc avec ces contraintes il va disparaître* »
- Les moyens de lutte sont essentiellement la chasse et la fauche, qui doivent se faire en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire (chasseurs, collectivités pour l'entretien des surfaces publiques...)
  - « *Par rapport au projet de réserve à la sablerie (protection de l'abeille des sables et autres espèces) : c'est bien à condition que la réserve soit bien gérée au niveau des nuisibles (chardons, lapins), sinon sera une calamité.* »

### Principales difficultés exprimées

- Le bilan des échanges permet de mettre en évidence les principales problématiques vécues par les exploitants.
- Sur la commune d'Arleux, les principales difficultés citées sont les difficultés de circulation et d'accès à la terre, des problématiques souvent très liées à un développement de l'urbanisation. Toutefois, la question du foncier est plus une concurrence au sein de la profession agricole qu'un effet direct de l'urbanisation d'Arleux. La difficulté de délocaliser les sièges inclus dans le tissu urbain ne facilite pas leur circulation.
- Viennent ensuite la « paperasse » et la difficulté au respect des normes, qui sont globalement des difficultés non spécifiques au territoire mais qu'on retrouve à l'échelle nationale.



### Bilan : une évolution du développement qui n'impacte pas encore lourdement l'agriculture

- Les principales évolutions constatées ces dernières années sur les exploitations agricole à Arleux sont :
  - L'agrandissement des parcelles, la professionnalisation des exploitations (phénomène national), la disparition progressive des petites exploitations d'ouvriers.
  - Le choix de productions à forte valeur ajoutée, de méthodes de production plus intensives.
  - Le recul de l'élevage au profit des cultures, plus rentables économiquement.
  - La simplification et donc la diminution de la diversité des productions avec notamment le recul de l'élevage et des productions légumières.
- Les causes principales d'évolution :
  - Au travers des différents éléments du diagnostics, on constate que ces évolutions sont **essentiellement liées au contexte économique** de la filière agricole et agro-alimentaire qui oblige les exploitants agricoles à augmenter leur chiffre d'affaires constamment. Nombreux sont ceux qui saisissent toutes les opportunités d'augmenter leur SAU. Du fait du manque de disponibilité de terres agricoles sur Arleux et sur les territoires aux alentours, les exploitants se voient contraints de choisir entre **l'augmentation de leur capacité de production en élevage, l'engagement dans une filière qualité** (souvent associé à de la vente directe) **ou la vente directe**. Le choix de produire des cultures à forte valeur ajoutée comme la pomme de terre ou les légumes plein champs est également une possibilité mais elle reste limitée par les longues rotations qui sont nécessaires à ces cultures.
  - Néanmoins, la **très forte tension sur le foncier** est un paramètre qui prend désormais le dessus sur les stratégies de développement, en renforçant l'intensification et en exacerbant les facteurs liés au développement de la commune.
  - Le développement de la commune d'Arleux présente en effet deux types d'effets majeurs sur le fonctionnement des exploitations agricoles :
    - Jusqu'ici, un effet limité sur la fonctionnalité des parcelles.** On n'observe pas d'apparition de dent creuse et les zones mitoyennes agriculture/habitat ont été plutôt anticipées. Cependant, dans un contexte de conflit pour le moindre hectare, le moindre prélèvement de surface agricole peut devenir problématique.
    - Par contre, c'est au niveau de la circulation que se trouve le gros des conflits d'usage**, et plus particulièrement par le fait que les sièges d'exploitation sont tous enclavés dans le tissu urbain, réticents à se délocaliser à cause des investissements qui y ont été réalisés (bâtiments techniques, point de vente...), ou encore, peu enclins aux échanges culturels qui peuvent contribuer à réduire les déplacements... La forte pression foncière entrave la plupart des actions d'amélioration de la fonctionnalité des exploitations : difficulté de délocaliser un siège hors des villages, difficulté pour la collectivité de réaliser des réserves foncières... L'urbanisation peut être gênante pour le développement d'un atelier d'élevage si elle vient trop près des bâtiments d'élevage car alors ils ne peuvent plus être agrandis. Le manque de potentialités foncières fragilise nettement ce type d'activité.

type d'adaptation	choix d'adaptation	observé sur le territoire	Conséquences potentielles
Dimensionnement de l'exploitation	augmentation du parcellaire	oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>disponibilité et prix du foncier</li> <li>seuls les plus riches (et souvent externes à la commune) auront accès au foncier</li> </ul>
	augmentation du cheptel	Oui, sur une commune voisine / pas sur la commune même	réaction du voisinage >> vers un ralentissement de l'activité d'élevage ?
Choix de productions à forte valeur ajoutée	produits à forte valeur ajoutée	pomme de terre, betterave, légumes plein champs	exigences fortes en termes de qualité des opérateurs (dates, déchets en bordure de route, irrigation, traitements plus réguliers...) conserver la fonctionnalité agricole
	productions en signes de qualité	2 IGP	un marché de niche
Diversifications des modes de commercialisation	Développement des circuits courts	2 EA < 50% CA	Une diminution de l'offre à venir
Diminution des charges	arrêt de productions demandant beaucoup de main d'œuvre	IGP : en perte de vitesse (gourmand en main d'œuvre)	Perte de diversité des productions et d'un savoir-faire
	Externalisation : Développement du recours à des entreprises de travaux agricoles	Dans quelques cas pour le maïs, la paille	
Pluriactivité	Développement d'une activité non agricole, ou para-agricole	Non repéré au sein de l'échantillon	
Non-adaptation	Délocalisation, cessation d'activité, grande fragilité, dépressions	le cédants prévoient que leurs terres partiront à l'agrandissement	Perte d'emploi agricole sur le territoire

- En termes de types d'exploitations : À moyen terme, la combinaison des pressions économiques, de la pression foncière et les conflits d'usage émergents pourraient entraîner l'agriculture d'Arleux vers **une plus grande simplification de sa production, le recul de l'élevage et la prédominance de très grosses exploitations parfois externes.**
- En termes d'occupation de l'espace :

  - Des secteurs modifiés (prévus à l'urbanisation).
- En termes de société :

  - Moins d'agriculteurs dans les campagnes, mais des conflits d'usages entretenus par la proximité des sites de production et d'habitation.
- En termes environnemental :

  - Un intérêt écologique limité pour les grandes cultures, a fortiori lorsque les itinéraires techniques restent intensifs pour contrebalancer les difficultés d'extension,
  - Des secteurs à moindre potentiel agronomique (prairies) délaissés si seules de grosses structures restent.



1. **LE MAINTIEN D'UNE ACTIVITÉ CRÉATRICE DE VALEUR (EMPLOI, VALEUR AJOUTÉE) S'APPUYANT SUR DES FILIÈRES STRUCTURÉES**
- ▶ **1.1 Conserver des exploitation « à taille humaine »**
    - Objectifs :
      - Conserver des sièges d'exploitation sur le territoire (= de l'emploi + de l'entretien).
      - Permettre l'accès à l'activité agricole pour les porteurs de projet, notamment hors cadre familial
    - Rôle de la DDTM dans le cadre du **Contrôle des Structures** pour limiter l'agrandissement des exploitations et permettre l'accès au foncier pour les plus petits
  - ▶ **1.3 Appui à la structuration des filières de proximité :**
    - *Attention!* le potentiel de consommation est limité et il s'agit d'un marché de niche. Néanmoins, le territoire peut envisager de poursuivre ses démarches qualitatives avec les partenariats en filières longues, et l'inclure dans sa politique de développement qualitatif de la commune.
    - Objectifs: répondre à une demande (échelle de l'agglomération) en produits de qualité, permettant, en améliorant la valeur ajoutée, d'encourager des pratiques moins intensives voire l'installation.
1. **LE MAINTIEN DU POTENTIEL D'UNE PRODUCTION DIVERSIFIÉE**
- ▶ **2.1 Limitation de l'impact de l'urbanisation sur le tissu agricole**
    - Objectif : conserver voire améliorer la fonctionnalité agricole du territoire.
    - Démarches lors de la réalisation du PLU / exemples :
      - Valorisation des friches industrielles,
      - Identification et valorisation des dents creuses,
      - Densification de la zone d'habitats (minimum de 30 logements/ha),
      - Suggérer le transfert des sièges à l'écart tissu urbain,
      - Protection des sièges d'exploitation tout en leur gardant la possibilité d'agrandir leurs bâtiments si besoin / étude au cas par cas des demandes de changement de destination,
      - Attention aux surfaces d'épandage qui sont nécessaires aux EA en élevage.
      - Précautions sur l'emploi du zonage « N » qui limite les possibilités de développement et système de compensation ; préservation haies et arbres isolés dans le PLU.
    - Concertation régulière entre agriculteurs et municipalité pour consultation sur la fonctionnalité des aménagements ponctuels.
  - ▶ **2.2 Accompagner les exploitations qui peuvent connaître des difficultés liées à la consommation foncière**
    - Mise en place de réserves foncières : améliorer l'intervention de la SAFER au sein de la convention déjà en vigueur.
  - ▶ Engager une réflexion pour la délocalisation des sièges dans le tissu urbain (risque de maintenir les conflits d'usages sur un long pas de temps puis de décourager les exploitants, et de les voir disparaître totalement de la commune. Demander un soutien des divers acteurs du foncier.
1. **L'HARMONIE ENTRE USAGERS**
- ▶ **3.2 Entretien des terrains publics (espaces naturels)**
    - Objectifs : ne pas pénaliser les exploitants qui doivent respecter des normes (exemple : la présence de chardon peut suspendre les aides PAC).
    - Démarche : Fauchage régulier des bords de route (responsabilité intercommunale voire départementale) et entretien des espaces naturels.

# Glossaire

## ⊙ Sigles et abréviations :

- ▶ AB : agriculture biologique
- ▶ EA : exploitation agricole
- ▶ Ha : hectare
- ▶ IPMA
- ▶ OTEX : orientation technico-économique
- ▶ Pdt : pommes de terre
- ▶ UGB : unité gros bovin

## ⊙ Vocabulaire spécifique :

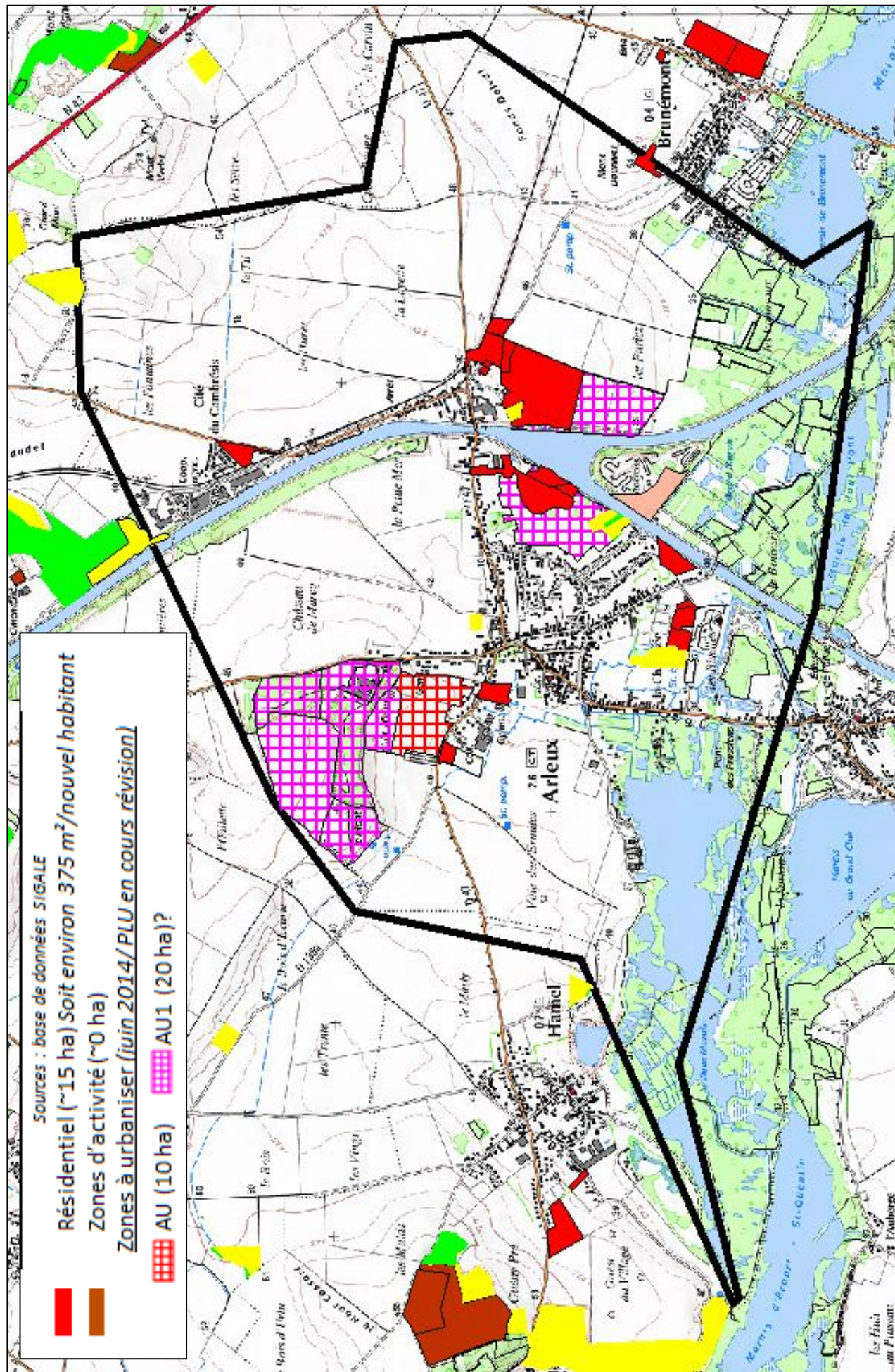
- ▶ **Agriculture biologique** : Mode de production agricole fondé sur un ensemble de techniques complexes excluant l'utilisation de produits chimiques de synthèse et s'appuyant essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles du milieu. (FNAB)
- ▶ **Agriculture intégrée** : Correspond à une approche globale de l'utilisation du sol, pour la production agricole, qui cherche à réduire l'utilisation d'intrants extérieurs à l'exploitation (énergie, produits chimiques) en valorisant au mieux les ressources naturelles et en mettant à profit les processus naturels de régulation.
- ▶ **Agrosystème** : Ensemble des écosystèmes constitués par divers milieux naturels modifiés et gérés par l'homme pour les utiliser à des fins de productions : culture, élevage etc.
- ▶ **Agroforesterie** : mode d'exploitation des terres agricoles associant des plantations d'arbres dans des cultures ou des pâturages
- ▶ **Aliments concentrés** : aliments riches en énergie et en protéines (céréales, sous-produits de l'agro-industrie (son, pulpe de betterave, mélasse, tourteaux...)) distribués aux animaux pour compléter les repas principaux.
- ▶ **Assolement** : Répartition des cultures sur la surface de l'exploitation pendant une année donnée.
- ▶ **Autoconsommation** : production de fourrage au sein de l'élevage permettant de ne pas acheter d'aliments pour le bétail
- ▶ **Bande enherbée** : dispositifs agro-paysagers longeant les cours d'eau ou plantées transversalement à la pente permettant la mise en place d'un couvert végétal favorisant le rôle absorbant des sols
- ▶ **Conversion en agriculture biologique** : correspond à la phase de transition entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique. Sur le plan administratif, cette période dure entre 2 et 3 ans selon les productions.
- ▶ **Drain** : Conduit souterrain pour collecter et évacuer l'eau en excès dans le sol
- ▶ **Drainage** : Évacuation, spontanée ou facilitée par un réseau de drains ou de fossés, de l'eau en excès dans un sol trop humide. Ensemble de procédés et opérations mis en œuvre pour favoriser cette évacuation ; aménagement des surfaces en vue d'accélérer l'évacuation des eaux
- ▶ **Fascine** : fagot de branchages utilisé pour combler des fossés, réparer de mauvais chemins et faire des ouvrages de défense.
- ▶ **Ferme pédagogique** : structures présentant des animaux d'élevage et/ou des cultures, qui accueillent régulièrement dans un but pédagogique des enfants, des jeunes dans le cadre scolaire ou extra scolaire ainsi que d'autres publics et qui souhaitent développer cette activité.
- ▶ **Elevage hors-sol ou industriel** : type d'élevage intensif où les animaux sont élevés dans des bâtiments où toutes les fonctions sont automatisées, tandis qu'on favorise dans les prairies la culture de graminées adaptées à la fauche et à la constitution de stocks d'ensilage.
- ▶ **Hydromorphie** : qualité de un sol qui montre des marques physiques d'une saturation régulière en eau.
- ▶ **Intensification des cultures** : fondé sur l'optimisation de la production par rapport à la surface cultivée, qui requiert des investissements importants et une utilisation accrue d'intrants agricoles (énergie, engrais, matériel)
- ▶ **Intrant** : regroupe les amendements, engrais minéraux, pesticides, aliments du commerce, mécanisation, énergie...importés sur l'exploitation dans le but d'en faciliter ou d'en augmenter la production. (Cahiers techniques de l'agriculture durable -évaluer la durabilité d'un système de production)
- ▶ **Itinéraire technique** : « combinaison logique et ordonnée de techniques qui permettent de contrôler le milieu et d'en tirer une production donnée. »
- ▶ **Maïs grain et ensilage** : Le terme de **maïs grain** désigne le **maïs en grains secs essentiellement destiné à l'alimentation animale tandis que le maïs ensilage** désigne le maïs, dont la plante entière est appelée **maïs fourrage**, quand il est destiné à être stocké sous forme d'ensilage (procédé de conservation de végétaux frais utilisant la fermentation lactique et consistant à les placer dans un silo ou à les mettre en tas et à les presser après les avoir hachés
- ▶ **Multifonctionnalité de l'agriculture** : Considérer l'agriculture comme multifonctionnelle, c'est reconnaître "qu'à côté de ses fonctions primaires de production de nourriture et de fibres, l'activité agricole peut façonner le paysage, apporter des bénéfices environnementaux tels que la conservation des sols, le management soutenable des ressources naturelles non renouvelables, et la préservation de la biodiversité, et contribuer à la viabilité socio-économique de beaucoup de zones rurales " (Comité des ministres de l'agriculture de l'OCDE, 1998)

# Glossaire

- ▶ **Naissage / engraissement** : La conduite d'un élevage se compose de trois périodes principales : le naissage, le post-sevrage et l'engraissement. A chaque stade de développement des animaux correspond un espace adapté à leurs besoins spécifiques.
- ▶ **Non labour** : (voir technique culturale simplifiée)
- ▶ **Petite Région Agricole** : définies (en 1946) pour mettre en évidence des zones agricoles homogènes.
- ▶ **Pluriactivité** : Exercice d'activité(s) professionnelle(s) rémunérée(s) en plus de l'activité d'exploitant agricole.
- ▶ **Polyculture-élevage** : modèle agricole complexe, diversifié et peu spécialisé, qui associe sur l'exploitation, plusieurs cultures et un ou plusieurs élevages.
- ▶ **Retournement de prairie** : action de labourer des prairies (surfaces en herbe) afin de les cultiver (terres labourables)
- ▶ **Rotation culturale** : Ordre de succession sur une même parcelle de différentes cultures dans le temps. La rotation permet en particulier, de limiter le salissement des parcelles par les mauvaises herbes et les parasites des cultures. On distingue les rotations longues (5 à 7 ans et plus) des rotations courtes (2 ans).
- ▶ **Signes officiels de qualité (SOQ)** : déterminés par la réglementation française et/ou européenne. L'objectif est d'indiquer que le produit vendu possède une qualité supérieure à celle du produit standard (exemple du label) ou une spécificité (AOC, AB...). Ces signes font l'objet de surveillance de la part des services du Ministère de l'Agriculture.
- ▶ **Stabulation** : le bétail est dit en stabulation lorsqu'il est maintenu saisonnièrement ou en permanence dans un espace restreint et clos couvert ou non.
- ▶ **Simplification culturale** : principe de réduire le nombre d'ateliers techniques et la diversité des productions de l'exploitation
- ▶ **Système diversifié** : Système d'exploitation qui outre des productions diverses, peut éventuellement inclure certaines activités, telle la vente directe, l'accueil à la ferme, des ateliers de transformation etc.
- ▶ **Système intégré** : Correspond à une approche globale de l'utilisation du sol, pour la production agricole, qui cherche à réduire l'utilisation d'intrants extérieurs à l'exploitation (énergie, produits chimiques) en valorisant au mieux les ressources naturelles et en mettant à profit les processus naturels de régulation.
- ▶ **Transmissibilité** : Capacité de l'exploitation agricole à perdurer d'une génération à l'autre.
- ▶ **Technique culturale simplifiée / travail du sol simplifié** : Technique qui supprime le retournement du sol effectué par la charrue. Plusieurs itinéraires sont alors possibles avec travail en profondeur par outils à dents et reprise plus légère ou bien travail superficiel et semis. On peut dans certains cas réaliser un semis direct sans travail du sol préalable.
- ▶ **Viabilité économique** : Un système est viable quand il est économiquement performant et efficace en terme de valeur ajoutée et de revenu
- ▶ **Vivable** : Qui a trait à la qualité de vie de l'agriculteur et de son entourage.

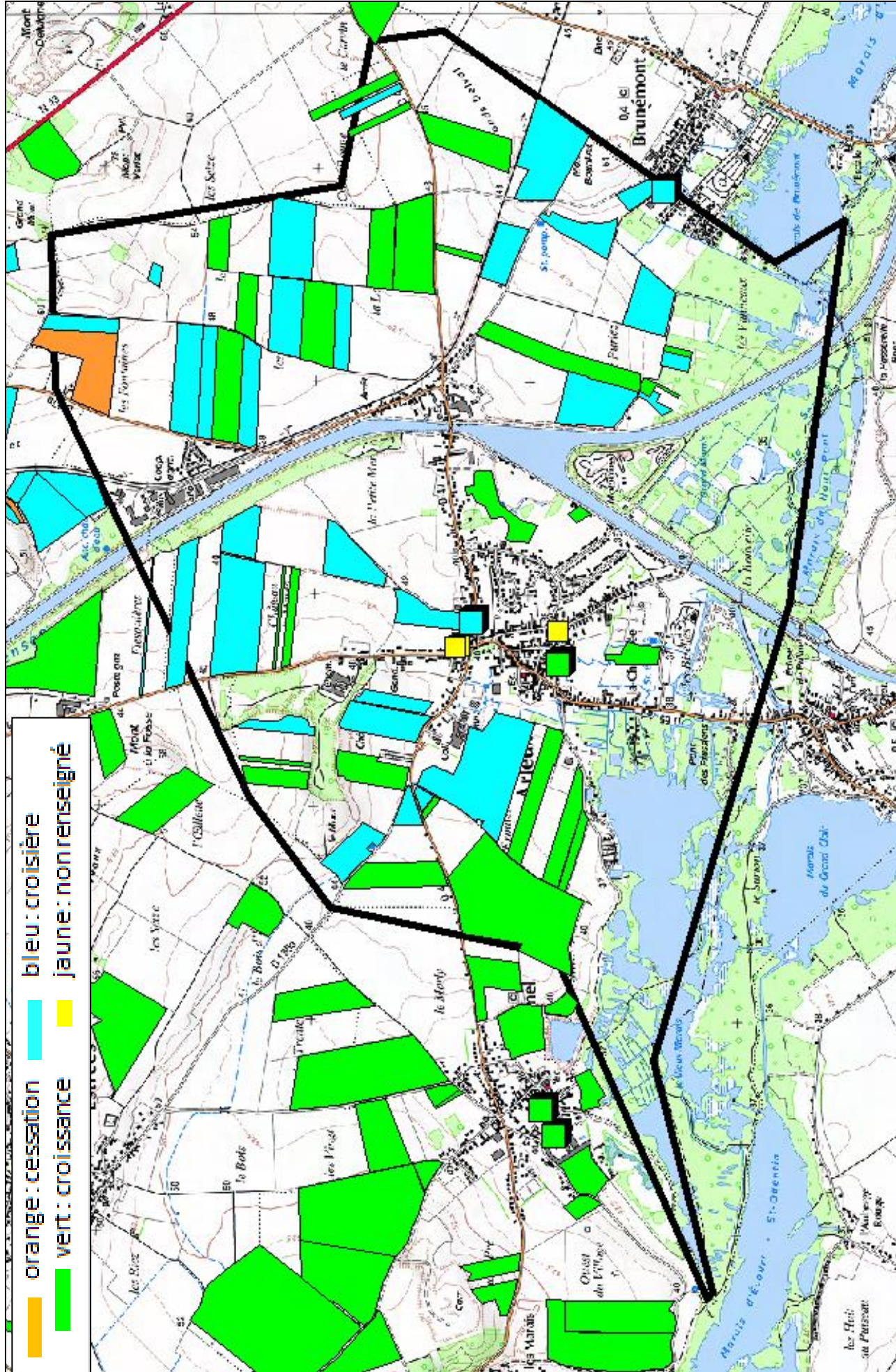
# Annexe

Urbanisation sur la période 1995-2005  
et localisation des zones à urbaniser inscrites au plu (2014), source SIGALE et PLU



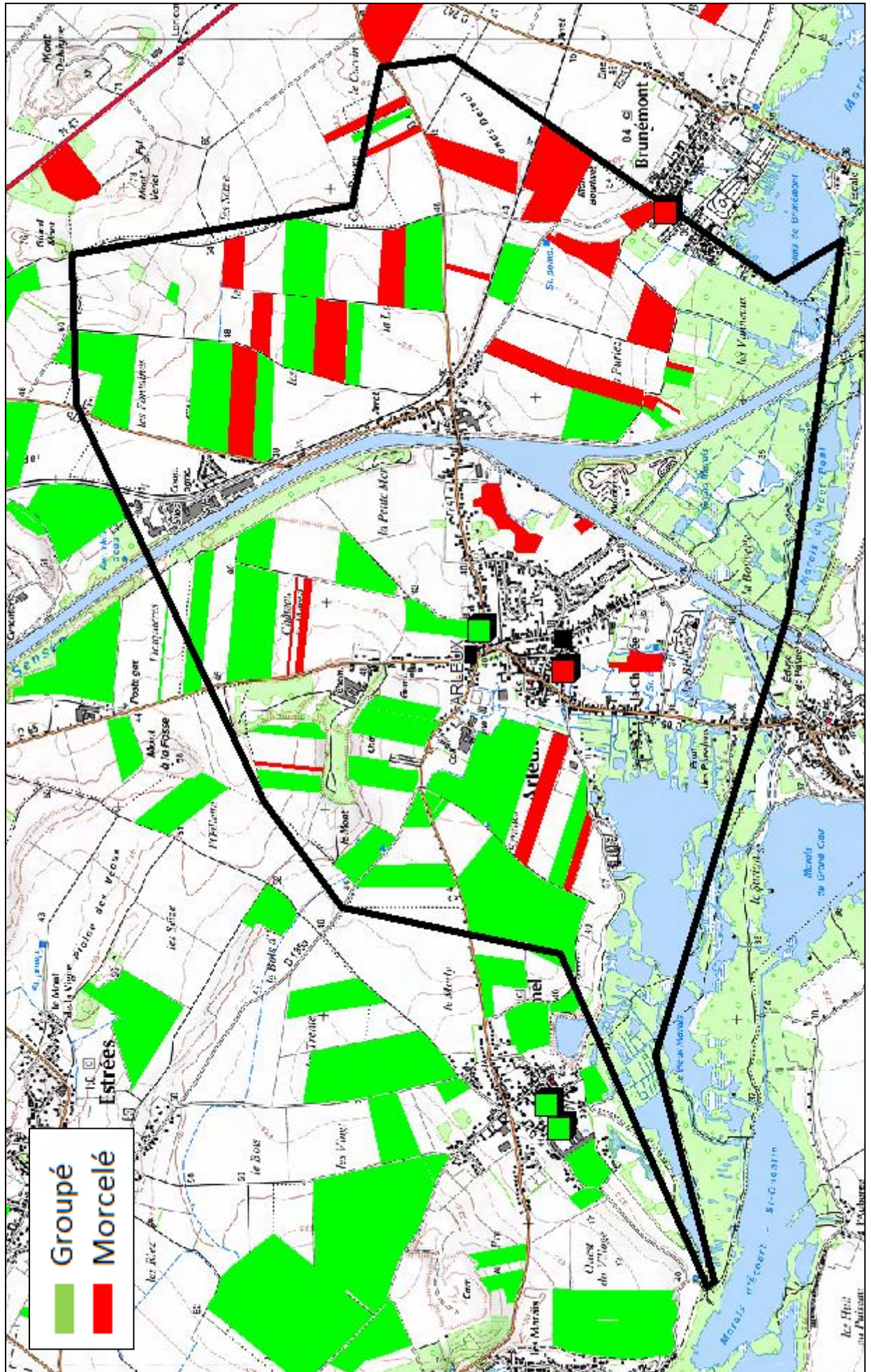
# Annexe

## Dynamique des exploitations (source : enquête BLEZAT 2014)



# Annexes

Perception des exploitants de leur parcellaire  
source : enquêtes BLEZAT 2014



# Annexes

Parcellaire et âge du chef d'exploitation correspondant  
(source RGA 2010)

